

PRATIQUE PROFESSIONNELLE

1GED

2021/22



LYCEE TECHNIQUE
POUR PROFESSIONS
EDUCATIVES ET SOCIALES

Ordre du jour du 28.10.21

- 08:30 – 10:00 heures
- Présentation et informations générales Stage 1GED
- Discussion et questions

Office de la pratique professionnelle

- ❖ Dina Cuscito
- ❖ Vanessa Hanck
- ❖ Claudia Schroeder
- ❖ Jérôme Remy
- ❖ Klaudio Persuric

prapr@ltpes.lu

stages@ltpes.lu

Documents

- Handbuch 1GED
- Toolbox 1GED
- Document à part: grilles d'évaluation version Word
- Disponibles sur Sharepoint (LTPES-Intranet), LTPES-Manager et sur le site www.ltpes.lu
- Version française abrégée du manuel de stage disponible à partir de jeudi, le 28.10.2021

Stage d'élargissement et d'approfondissement

- 08.11.2021 – 17.12.2021
- Total de 204 heures

Encadrement pratique professionnelle

➤ Tuteur*trice dans l'institution d'accueil

➤ Pratique et Méthodologie Professionnelles (MEPRP)

(8 x 3h): 5 séances avant le stage, 2 séances pendant le stage et 1 séance après le stage

➤ Suivi individuel par un*e enseignant*e en pratique professionnelle (1 réunion au LTPES et 1 visite sur le lieu de stage, plus Feedback)

Enseignant*e de la „pratique professionnelle (PRAPR)“

Rôles et missions

- Accompagnement individuel et soutien tout au long du processus d'apprentissage.
- Aide le*la stagiaire à développer ses compétences et le*la soutient dans l'estimation des forces et faiblesses.
- Conseille le*la stagiaire durant la phase de réflexion et le soutient en vue de prendre les bonnes décisions
- Encourage le*la stagiaire de faire régulièrement des réflexions tout au long du stage.
- Evaluation formative et certificative des compétences

Tuteur-Tutrice

Rôles et missions

- Présente et explique au*à la stagiaire le travail conceptionnel de l'institution et lui facilite l'intégration auprès de l'équipe pédagogique.
- Soutient le stagiaire durant le travail au quotidien. Lui explique l'organisation et le*la responsabilise de manière à ce qu'il*elle puisse travailler de manière autonome.
- Conseille et encourage le*la stagiaire durant la phase de réflexion tout au long de son stage.

Stagiaires - Missions

- Prise de contact avec l'institution 3 semaines avant début du stage
- L'élève prend contact avec l'enseignant* e PRAPR concernant le r.d.v de la 1ère rencontre au LTPES

prise de contact élève- Prapr 08.11-12.11.21

Entretien élève-Prapr +tuteur (si possible) au LTPES : 15.11-26.11

Apporter les travaux requis ! (p.14)

- Discipline MEPRP semestre 1

Travail d'application – 1 observation de 3 et analyse (+ échange collégial) y relative

Stagiaires - Missions

- **Discipline PRAPR semestre 1**

Analyse de l'institution et de la population cible

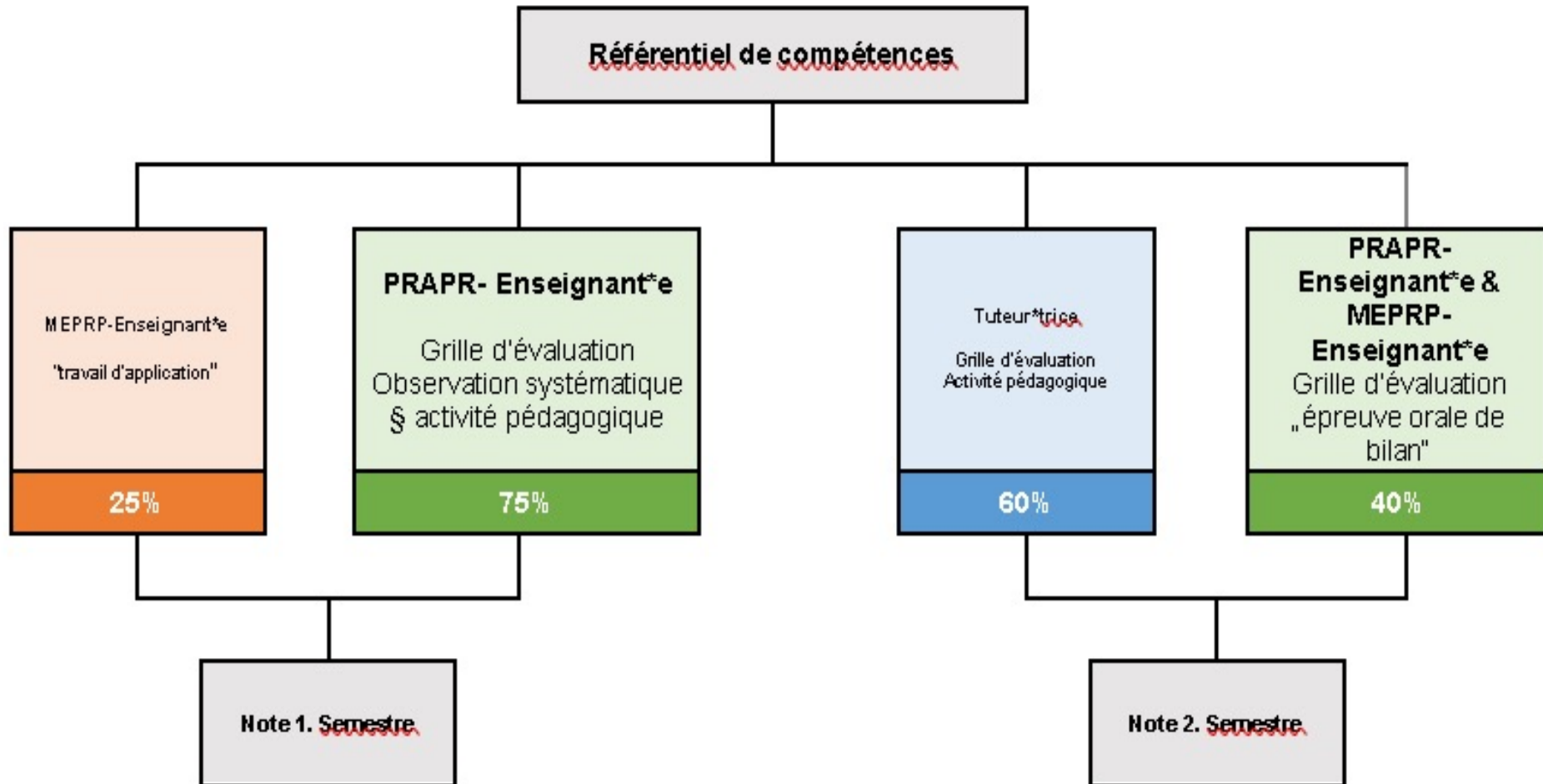
3 observations et analyses y relatives

2 activités planifiées de grande envergure

4 activités planifiées ou spontanées de moyenne envergure

Processus de développement personnel (SMART)

Evaluation Pratique Professionnelle



Visites et dates butoirs

➤ **1ère réunion au LTPES: entre 2ième et 3ième semaine (15.11.21 – 26.11.21)**

Réunion avec l'élève en présence de son*sa tuteur*trice et de son enseignant*e PRAPR.

Possibilité par Teams

Visites et dates butoirs

➤ **1ère visite: entre 3ième et 6ième semaine
(22.11.21 – 17.12.21)**

1) Remise par courriel de la planification et du déroulement de l'activité pédagogique:

→ 48 heures avant la visite de l'enseignant*
e PRAPR (tuteur*trice en copie)

2) Remise par courriel de la réflexion critique:

→ 48 heures après la visite de l'enseignant*
e PRAPR. (tuteur*trice en copie)

Visites et dates butoirs

➤ **04.01.22 au 28.01.22**

Feedback et note du dossier de stage par l'enseignant*e PRAPR, en vue de la préparation à „L'épreuve orale de bilan“.

Procédure en vue de régler des problèmes ou conflits durant la période de stage

Explication des procédures p. 33-34

Traces écrites:

- Elève
- Tuteur*trice
- Enseignant*e PRAPR

➤ prapr@ltpes.lu

Résumé des dates butoirs

➤ **03.01.2022 à 12:00 h. remise de la note et du certificat des heures travaillées par le*la tuteur*trice**

➤ **03.01.2022 à 10:15 h.**

Remise du travail d'application

➤ **04.01-28.01.2022**

Feedback et note du travail d'application par MEPRP

➤ **03.01.2022 à 10:15 h.**

Remise „Lernwegdokumentation“

➤ **03.01.2022 à 10:15 h.**

Remise sous forme digitale „Lernwegdokumentation“.

04.01-28.01.2022

Feedback et note de l'enseignant*e PRAPR.

➤ **31.01.2022 à 12:00 h.**

Remise note de l'évaluation Stage et « LWD » (Enseignant*e PRAPR).

➤ **28.02.-01.04.22**

Epreuve orale de bilan

➤ **Au plus tard 01.04.2022**

Remise note „EPREUVE ORALE DE BILAN“ par MEPRP.

➤ **25.04-29.04.2022**

Remise note „PRMPR“ par régent*e

Divers

- Les étudiants*es sont eux-mêmes responsables pour leur apprentissage
- Ils*elles ne doivent pas rester seul(e)s avec les bénéficiaires
- Evaluation intermédiaire
- Gestion des excuses

Vos questions
